

Le comité directeur de la Ligue de VL PACA s'est réuni le Vendredi 4 novembre 2005 18h30 à La Ciotat.

Station Nautique, Bd Anatole France La Ciotat (bord de mer).

Présents : G. PUCCI , S. ESPOSITO, JP BAUDOIN, A. GIRARD, A. BADINO, S. BAGNUS, V. LARROQUE.

Excusés : F. BOISIS, F. CZYZEWSKI , O. HUMBERT, G. LOTHE, P. DENICOLA, R. CORREGGI pouvoir à GP, D. DREHER pouvoir à GP.

Absents : B. KURTZ, C. GANTY, Y. ROUANET, R. SAINT-RAYMOND,

Invités : Mme Laroque.

Les présidents de CDVLs étaient invités :

CDVL06 A. Alexandroff présent, CDVL 04 Guy D'Allosto (Absent excusé), CDVL 83 J. Vicent (Absent excusé), CDVL 05 F. Mazzia (absent excusé), CDVL 84 F. Roche (absent).

Cadre Technique Paca : JJ. Dousset excusé

Webmaster: Alain ANTHONY absent excusé,

Le quorum est atteint (7 présents+2 pouvoirs), la réunion peut avoir lieu.

Ordre du jour :

1. Approbation du CR du CD du 9 septembre 2005

Le CR est approuvé par le CD.

2. Préparation Assemblée Générale du Vendredi 9 décembre 2005 à La Ciotat :

- Modalités de candidatures : le nombre de postes à pourvoir et de votes (2 postes à pourvoir), collèges selon candidatures : Il y a déjà 5 professionnels ( F.Boisis, C. Ganty, G. Lothe, O. Humbert, B. Kurtz) au CD donc les postes à pourvoir sont tous dans le collège associatif.
- GP s'occupe de demander à Y. Rouanet s'il veut bien céder sa place à un candidat médecin qui souhaiterait s'investir, dans ce cas il y aurait 3 postes dont un réservé pour le médecin de ligue.
- Heure de début de l'AG : Accueil à 17h00 – début AG à 18H00
- Il sera envoyé aux clubs et écoles : Le CR de l'AG 2004, La structure du rapport moral, les comptes de résultats de l'année 2005. Le CD approuve.
- **Ordre du jour de l'AG ordinaire** :

1) Approbation des Comptes rendus des l'Assemblées Générales 2004

2) Rapport moral du Président et des comités régionaux

- C/Rendu d'activité par famille : PP à venir , D à venir, K à venir ,CV demander à MR par GP, Les compte rendus d'activité des CR devront parvenir au préalable au président et au bureau avant le 15 novembre.
  - Salle de réunion AG LIGUE PACA : hôtel IBI S zone ATHELIA, sous le péage de l'autoroute. GP fournira un plan à AB
  - 300€ la salle pour 100 personnes
  - Repas 25€ /personne salle indépendante
- 3) Rapport financier
- Vote du report du solde positif.
- 4) Election pour compléter le CD
- 5) Récompenses aux Champions de la Ligue PACA (responsable : VL pour le Kite).
- 6) Actions 2006
- Chaque CR devra donner pour le 15 novembre les axes de développement de chaque discipline. Le contrat d'objectif région sera envoyé à chaque CR.
- 7) Budget prévisionnel 2006. Celui du CO Région légèrement actualisé qui ressemble à celui de cette année.
- 8) Questions diverses

### 3. Point financier et point sur les subventions (reçues et accordées)

- Un débat sur la cotisation ligue est lancé, la position du trésorier est de supprimer cette cotisation, les avis sont partagés.

Vote pour le maintien de la cotisation : 7, contre 1, abstention 1

On ne met pas ce point à l'ordre du jour de l'AG on garde le barème, au trésorier et au CD de trouver le système pour faire rentrer les fonds.

Il est rappelé que les structures ne payant pas la cotisation n'ont pas droit aux votes, ni aux subventions, n'ont pas droit non plus d'obtenir des activités ligue (cf formation Bi).

Le CD est d'accord, et donc il faudra par exemple réorienter les formations ligues sur des structures à jour de leur cotisations (CF dernière réunion de formation PP) ou que les structures en question règlent leurs cotisations à l'AG.

Subventions :

- Une demande de Signes pour aménagement hand'icare du site (6000€ sur 8440€ du projet) a été présentée, elle est inscrite au FNDS régional ligue. C'est une demande spécifique incluse dans le contrat d'objectif ligue 2005. Le CD est d'accord.
- Il reste des demandes en souffrance, refusées ou reportées à 2006 sur le report à nouveau :
  1. les demandes Kite accordées le 9/9 et à prendre sur les 10000€ de report à nouveau. Pour le Kite-13, 400€ OK (déjà accordée en avril 2005). Fréjus Kite : 800€ OK.
  2. Pas de demande pour le CV.
  3. Pour le PP : 120€ pour Bléone Ailes OK, 400€ pour Le Lachens OK, 120€ La Colmiane (déjà accordée le 9/9).

4. Point sur les EGVLS : Reporté par manque de temps.

5. Questions diverses

- Présentation par Mme Laroque de trophées Kite – Le CNK traite la proposition.  
- CNK : Sur les subventions FFVL pour les sites, la FFVL a versé 9937€ qui comprend toutes les disciplines. Le CNK peut subventionner un club Kite en plus, la répartition est donnée par la FFVL. Cette année sur les 9937, 2147 étaient sur les sites de Kite. Lorsque la ligue recevra des fonds spécifiques du CNK le trésorier les reversera intégralement sur les actions ou sites Kite.

Le Kite après calculs rapides (à refaire vérifier par le trésorier), a un manque à distribuer de environ 4800€ qui seront à prendre en priorité sur les 10000 de report à nouveau lors du 4<sup>ème</sup> trimestre 2005 (sur le budget 2006 donc). Si les demandes accordées lors du CD du 9 septembre sont supérieures à cette somme, elles seront honorées sur le budget 2006.

- GP demande qu'une lettre type de la ligue aux clubs subventionnés soit envoyée avec les chèques de subventions par AG.

- CDVL 83 - Reprise prévue en février 2006 un appel aux licenciés sera fait.

- CDESI PDESI (PG / A .ALEXANDROFF) Il faut un représentant du vol libre aux CDESI dans chaque département. AA est celui du 06. Les DDJS réunissent les demandes des clubs pour le recensement des sites Aux gestionnaires de les déclarer. Le recensement des sites pourrait être fait par la FFVL directement qui possède la base sites.

- Multi balise au téléphone : FranceTélécom demande 550€ an pour l'installation de la multi balise au téléphone au mont Vial. Alors que précédemment nous payions 40€. Il y a-t-il un autre endroit pour l'installer inventorié - Non. Supprime-t-on le système, le prolonge-t-on ? : Le CD décide de supprimer le système audiotel et de retourner à un système gratuit pour l'utilisateur. La ligue s'engage à conserver cette multi balise pendant 3 ans maximum en attendant que les nouvelles balises FFVL (réseau sur Internet) s'installent et se généralisent. Pour le PP et le Delta seules les nouvelles balises sur réseau FFVL seront subventionnées.

- Ordinateur de JJD (refaire une demande en règle) JJD doit s'en occuper et présenter la demande à GP.

- JB Guillaume est présenté par GP, Il est médecin et souhaite s'investir au niveau de la ligue.

- Stage SIV payé par la ligue pour l'équipe de ligue sur le budget Equipe de ligue. Il aurait fallu lancer un appel d'offre. Il y a un conflit d'intérêt du prestataire (F. Boisis) qui est aussi membre du CD de la ligue. Le CD prend note de l'organisation d'un SIV sur le budget équipe de ligue, qui s'adressera aux seuls membres de l'équipe de ligue. Le CD après discussion, estime que l'affaire est engagée, pour ce stage F. Boisis pourra l'encadrer. A l'avenir tout type d'activité ligue qui fait appel à des prestataires, et qui présente un risque de conflit d'intérêt, ou pas, devra se décider après information et

justification auprès du CD. Des appels d'offres simples devront être engagés suffisamment à l'avance, la décision devra être prise par le CD en toute transparence.  
Fin du CD